



## CHAPITRE 2

## Une affaire qui nous concerne toutes et tous

La question de l'évasion fiscale peut nous sembler lointaine et abstraite, un domaine réservé aux plus riches et aux grandes entreprises. C'est pourtant bien une affaire qu'il nous faut comprendre car elle nous concerne toutes et tous.

L'évasion fiscale évoque des îles éloignées et paradisiaques, des mallettes dissimulées et des techniques obscures, complexes et incompréhensibles pour les non-averties. Ses conséquences sont pourtant bien concrètes. Les milliards d'euros qui échappent aux budgets publics à cause de l'évasion fiscale sont autant de trous dans le financement de services essentiels et de la protection sociale, au fondement de notre modèle de société.

### MAIS D'ABORD, QUELQUES RAPPELS SUR L'ÉVASION FISCALE

L'évasion fiscale, c'est quoi, au juste ? Il n'existe pas de définition juridique précise de ce terme, qui recouvre différentes pratiques permettant d'échapper à l'impôt. L'évasion fiscale peut prendre la forme de la fraude fiscale\*, c'est-à-dire du détournement illégal du système fiscal. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un particulier ouvre un compte en Suisse pour échapper à l'impôt sur la fortune. C'est aussi le cas lorsqu'une grande entreprise fraude la TVA

ou déclare ses bénéfices à l'étranger afin de se soustraire à l'impôt. L'évasion fiscale peut, selon d'autres définitions, relever de l'optimisation fiscale\*. Cette pratique consiste à utiliser légalement les mesures qui existent, comme les « niches fiscales\* », ces avantages fiscaux dont certains contribuables peuvent bénéficier, lorsqu'ils remplissent certaines conditions, pour réduire l'impôt. On parle d'« optimisation fiscale agressive » pour des pratiques à la limite de la légalité qui dissimulent parfois des abus de droit\* et donc une fraude. Dans ce livre, nous emploierons le terme général d'évasion fiscale pour désigner la fraude ainsi que l'optimisation fiscale « agressive ».

### LE PRINCIPE

Il existe une grande diversité de dispositions et de mécanismes à travers lesquels particuliers et multinationales profitent des juridictions complaisantes pour éviter l'impôt. D'une part, certaines dispositions permettent de dissimuler les capitaux. Le secret bancaire\*, par exemple, permet

aux particuliers de dissimuler leur patrimoine en toute impunité. De leur côté, le Panama, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, Jersey ou encore le Delaware (États-Unis) permettent aussi de dissimuler des capitaux via la création de sociétés écrans\*. Ces sociétés ont pour objet de dissimuler l'identité de leur propriétaire. D'autre part, les entreprises peuvent pratiquer le « shopping fiscal\* », qui consiste à déplacer leur siège social dans un pays où elles paieront moins d'impôts et qui est indépendant de l'endroit où elles exercent leurs activités éco-

nomiques. Certaines dispositions prises par des États favorisent le « shopping fiscal » : le Luxembourg, mais aussi la Belgique et les Pays-Bas, pratiquent les rescrits fiscaux\*, des accords non publics qui permettent aux entreprises de payer un minimum d'impôts.

L'évasion fiscale ou l'optimisation fiscale procèdent ainsi d'un certain nombre de techniques, de mécanismes et de montages parfois très complexes par lesquels les particuliers et les entreprises vont dissimuler leurs profits et/ou leur identité et profiter des avantages fiscaux proposés

#### Les évadés déclarent leurs revenus



## Les bananes de Jersey



Pour payer moins d'impôts, certaines multinationales créent des intermédiaires, des « centrales d'achat » qui sont opportunément logées dans des paradis fiscaux, par exemple sur l'île de Jersey. Celles-ci achètent des biens (des bananes) dans des pays de production (en Équateur) et les revendent, moyennant une marge, aux autres entités du groupe établies dans des pays où ces biens seront ensuite effectivement vendus (en Europe). Les filiales qui réalisent les ventes voient leur bénéfice diminuer par rapport à la situation où elles achetaient directement ces biens pour les revendre sans passer par la centrale d'achat. À l'échelle du groupe, le résultat est le même mais le bénéfice taxable est inférieur dans les pays où l'impôt est le plus élevé.

De la sorte, les multinationales réalisent une économie d'impôt qui relève de l'optimisation (si le prix facturé par la centrale correspond au prix du marché), voire de la fraude (lorsque ce prix est excessif). Bien évidemment, il ne s'agit que d'une opération comptable puisque la centrale d'achat ne reçoit jamais réellement les produits concernés (elle reçoit simplement les factures d'achat et de vente). C'est de cette manière que l'île de Jersey fut, pendant un temps, l'un des principaux exportateurs mondiaux de bananes !

par certains pays, le tout d'une manière qui est rarement légale (voir encadré ci-dessus). L'évasion fiscale est un problème d'autant plus grave qu'elle aboutit à une concurrence fiscale entre les États. En effet, les pays vont réduire sans cesse leur taux d'imposition\* et se montrer toujours plus conciliants pour attirer des recettes fiscales de plus en plus minces. Il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle car les gains fiscaux obtenus par les paradis fiscaux concernent des montants très largement inférieurs aux sommes perdues par les autres pays. De nombreux

travaux qui utilisent des sources et des méthodes différentes s'accordent à dire que les recettes fiscales définitivement perdues sont colossales et représentent, à l'échelle mondiale, plusieurs milliers de milliards d'euros.

### LES PROTAGONISTES DE L'ÉVASION FISCALE

Parmi les différents acteurs du monde de l'évasion fiscale, on compte les facilitateurs (grandes banques internationales, cabinets d'audit\*, paradis fiscaux\*) ainsi que les bénéficiaires (grandes fortunes et multinationales). Les grandes



banques internationales jouent un rôle clé dans les dispositifs d'évasion fiscale, comme le montrent les affaires LGT-Bank, UBS et SwissLeaks (ces affaires seront détaillées dans le chapitre 3) : elles ne se contentent pas d'offrir aux riches particuliers la possibilité d'ouvrir des comptes dans des juridictions complaisantes ; elles les démarchent activement afin qu'ils dissimulent leurs avoirs sur des comptes à l'abri du regard de l'administration fiscale. Les cabinets d'audit comme McKinsey ou KPMG et les cabinets d'avocats fiscalistes\* comme Mossack Fonseca contribuent à la conception de montages fiscaux complexes qui permettent aux multinationales de délocaliser leurs profits dans

les territoires à faible imposition (paradis fiscaux et/ou États avec lesquels elles ont passé des accords particuliers sous la forme de rescrits fiscaux ou *tax rulings*). Il peut s'agir, par exemple, de sous-factoriser ou surfactoriser des opérations d'import-export intra-groupe, des relations financières (prêts ou autres), des concessions de brevets ou de marques... Ces cabinets développent des trésors d'imagination pour profiter des failles et exonérations prévues dans les différentes juridictions.

Les paradis fiscaux sont des territoires ou des États qui disposent de réglementations fiscales qui rendent possible l'évitement de l'impôt par les contribuables et entreprises étrangères. Contrairement

à l'idée reçue, les paradis fiscaux ne sont pas tous des principautés ou des îles exotiques ! C'est ce qui apparaît à la lecture du classement des « juridictions à secrets » établi par le réseau d'ONG Tax Justice Network (TJN).

Parmi les quinze premières juridictions figurant dans ce classement en 2023, on trouve, par ordre décroissant : les États-Unis, la Suisse, Singapour, Hong Kong, le Luxembourg, le Japon, l'Allemagne, les Émirats arabes unis, les îles Vierges britanniques, Guernesey, la Chine, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les îles Caïmans et Chypre. L'indice de TJN prend notamment en compte la mise en place (ou non) de lois anti-blanchiment\* ou encore l'effort pour développer une vraie coopération fiscale multilatérale. On notera que plusieurs pays européens se trouvent sur cette liste alors même que l'UE considère qu'il n'y a aucun paradis fiscal sur son territoire (ce sujet sera abordé dans le chapitre 4).

Sans surprise, les ultra-riches et les grosses multinationales sont les principaux responsables de l'évasion fiscale. D'après les chiffres publiés par l'économiste Gabriel Zucman, en 2017, 8 % du patrimoine financier\* mondial des ménages était dissimulé dans des paradis fiscaux via des sociétés offshore\* (la proportion atteindrait même 12 % pour l'Union européenne). Plus de 5800 milliards d'euros étaient détenus dans des comptes offshore (c'est-à-dire situés dans des pays qui offrent des avantages fiscaux ou des juridictions peu contraignantes). 50 % des fortunes dissimulées dans les paradis fiscaux appartiendraient à des foyers qui ont plus de 50 millions d'euros de patrimoine, et 80 % à des

foyers qui ont plus de 10 millions d'euros de patrimoine<sup>1</sup>.

Même si la dissimulation d'actifs offshore des personnes fortunées a diminué depuis, grâce à l'échange automatique d'informations\* bancaires, elle reste importante et sophistiquée. Selon l'Observatoire européen de la fiscalité\*, auquel contribue Gabriel Zucman, « les milliardaires du monde entier ont des taux d'imposition effectifs\* allant de 0 à 0,5 % de leur patrimoine, en raison de l'utilisation fréquente de sociétés écrans pour échapper à l'impôt sur le revenu<sup>2</sup> ».

Du côté des grandes entreprises, selon le rapport mondial sur l'évasion fiscale 2024 du laboratoire de recherche EU Tax Observatory, 35 % des profits des multinationales réalisés en dehors du pays où se trouve leur siège social sont déclarés dans des paradis fiscaux<sup>3</sup>. Ce qui signifie que plus de 1000 milliards d'euros de bénéfices y sont délocalisés chaque année. Le manque à gagner fiscal dû à ces opérations représente près de 10 % des recettes de l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale (sachant au surplus que l'impôt sur les sociétés est victime d'autres formes de fraudes). À titre d'exemple, selon Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence, les opérations de transferts de bénéfices ont permis à l'entreprise Apple de ne payer, en 2011, que 0,05 % d'impôt sur ces derniers. En 2014, ce taux est même descendu à 0,005 %.

### L'ÉVALUATION DE L'ÉVASION FISCALE

L'évasion fiscale a pris des proportions considérables, comme en témoignent les estimations réalisées par des institutions



et des chercheuses et chercheurs (ces chiffres et la manière dont ils sont obtenus seront précisés dans le chapitre 5). D'après une commission d'enquête du Parlement européen, l'Union européenne perdrait chaque année jusqu'à 1 000 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales du fait de l'évasion fiscale (ce chiffre com-

## Fraude fiscale ou fraude sociale, quel est le vrai problème ?

Dans les discours des gouvernants ou dans les médias, le sujet de la fraude fiscale est rarement abordé – en dehors des périodes de scandales financiers. On entend en revanche bien plus régulièrement parler de la « fraude sociale » contre laquelle il conviendrait de lutter. Il paraît nécessaire de préciser de quoi on parle dans chacun des cas et quels sont les montants concernés.

La fraude fiscale concerne le détournement illégal du système fiscal afin d'échapper à l'impôt. La fraude aux cotisations sociales\* représente le fait, pour un employeur, de ne pas verser à la Sécurité sociale les montants dus en matière de cotisations sociales. Enfin, la fraude aux prestations sociales constitue le fait de toucher des prestations indues.

On l'a vu, l'évasion fiscale estimée représenterait entre 80 et 100 milliards d'euros en France. Selon la Cour des comptes, en 2021, la fraude fiscale détectée s'élevait à 13,7 milliards d'euros. Du côté de la fraude aux cotisations sociales, les Urssaf estimaient en 2019 les sommes non recouvrées de 6,8 à 8,4 milliards d'euros, même si la fraude détectée en 2023 ne s'élevait qu'à 1,2 milliard.

La Cour des comptes estimait quant à elle la fraude aux cotisations sociales à 20 milliards d'euros en 2014<sup>1</sup>. Enfin, la fraude aux prestations sociales de la Caf (Caisse d'allocations familiales) est estimée à 2,3 milliards d'euros alors que la fraude détectée s'élève à 1 milliard d'euros<sup>2</sup>.

Le manque à gagner fiscal est ainsi incomparablement plus grand que les montants perdus en raison de la fraude aux prestations sociales (35 à 44 fois plus importants!), surtout lorsqu'on sait qu'une large partie des bénéficiaires potentiels de ces prestations n'en font pas la demande. C'est pourtant contre la fraude aux prestations sociales que les moyens les plus importants sont déployés<sup>3</sup> ... Et c'est elle qui fait les choux gras des médias !

1. Rapport de la Cour des comptes, « Sécurité sociale 2014 », septembre 2014.

2. « Les 10 graphiques qui ont marqué 2021 », *Alternatives économiques*, 30 décembre 2021.

3. C'est une des raisons qui expliquent pourquoi on détecte 43,4 % de la fraude aux prestations sociales contre seulement 17,1 % de la fraude fiscale si l'on prend l'estimation basse.



prend l'évitement fiscal offshore et l'optimisation fiscale « agressive »). À titre de comparaison, ces montants représentent l'équivalent des dépenses de santé des 27 États membres. Ce sont, pour les deux tiers, les entreprises qui en sont responsables, et les particuliers pour un tiers.

Pour ce qui concerne la France, l'évasion fiscale représenterait 60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner d'après une enquête de Solidaires Finances publiques en 2013 (qui a d'ailleurs revu cette estimation à la hausse en 2018 et considère à présent que l'évasion fiscale pourrait représenter jusqu'à 100 milliards d'euros de pertes fiscales chaque année). Il faut ajouter à cela le coût de l'optimisation. À titre d'exemple, les « niches fiscales et sociales », si elles sont légales, représentent un manque à gagner de 90 milliards d'euros chaque année pour l'État et de près de 90 milliards d'euros par an également pour la Sécurité sociale<sup>4</sup>.

Sans compter les niches fiscales, l'évasion fiscale représentait en 2022 plus des deux

tiers du déficit public (qui s'élevait alors à 124,9 milliards d'euros). Le manque à gagner équivaut à près d'un tiers des recettes fiscales (celles-ci s'élèvent à 350 milliards d'euros pour l'année 2023 selon le projet de loi de finances de 2024), ou encore aux recettes de l'impôt sur le revenu (qui s'élevaient à 85 milliards d'euros en 2023). Il représente au moins trois fois le coût de tous les minima sociaux réunis<sup>5</sup>... On saisit dès lors l'impact considérable de cette pratique sur les budgets publics !

### LES CONSÉQUENCES DE L'ÉVASION FISCALE

L'évasion fiscale a un coût économique et démocratique majeur. Elle soustrait annuellement des sommes colossales aux budgets publics (État, collectivités, sécurité sociale). Elle contribue au creusement des inégalités économiques, constaté en France depuis plusieurs décennies. Elle contribue également à l'accroissement de la dette publique, donnant prétexte à des politiques d'austérité de

## Les évadés au bistrot



plus en plus dures, à des coupes budgétaires toujours plus nombreuses dans les services publics et à des réductions progressives du montant des prestations sociales. Comme l'a montré le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC), si le budget de la France est en déséquilibre depuis une cinquantaine d'années, c'est la conséquence de l'affaissement des recettes publiques. En France, leur diminution constante par rapport au PIB a contribué à l'augmentation de la dette de 24 points de PIB (soit 488 milliards d'euros) entre 1985 et 2013<sup>6</sup>. L'accroissement du montant de la dette est pourtant l'un des principaux arguments avancés par les gouvernants pour restreindre le champ des politiques publiques de redistribu-

tion et réduire les prestations sociales. Ce manque à gagner considérable représente des milliards d'euros de ressources manquantes pour les services publics, comme les écoles, les hôpitaux, les transports en commun, ou pour la transition écologique. À titre de comparaison, en 2024, le budget de l'Éducation nationale sera de 63,3 milliards d'euros, soit un montant inférieur à la seule évasion fiscale, celui de la fonction publique hospitalière de 102,5 milliards d'euros. Or ces services publics sont au fondement de notre système social et leur financement par l'impôt devrait permettre une redistribution des richesses. Recouvrer les recettes fiscales manquantes permettrait non seulement de réparer et d'améliorer les services publics abîmés par des

années d'austérité budgétaire, mais aussi de dégager des marges de manœuvre nécessaires pour financer la bifurcation écologique et sociale (*voir l'aventure de Louise à la fin de ce chapitre*).

## UN POISON DÉMOCRATIQUE

Dans certains discours, y compris chez des responsables politiques, l'évasion fis-

cale des plus riches est présentée comme « légitime » tant ces derniers seraient victimes d'un « matraquage fiscal » en raison de taux d'imposition « confiscatoires ». Pourtant, en France, l'imposition des plus riches a été considérablement réduite durant la dernière décennie, à tel point que le niveau d'imposition des plus riches n'est pas supérieur à celui des

## Le « ras-le-bol fiscal »

De fait, les travaux sociologiques effectués avant ou pendant le mouvement des gilets jaunes ont révélé un très fort sentiment d'injustice fiscale de la part des Français les plus modestes. Même si cela peut paraître paradoxal, Alexis Spire montre que le sentiment de payer trop d'impôts et de taxes\* est plus répandu dans les classes populaires alors même qu'elles bénéficient davantage des politiques publiques que les classes supérieures<sup>1</sup>. Mais ces catégories sociales ne voient plus, aujourd'hui, la contrepartie de ce qu'elles payent puisque les services publics disparaissent progressivement de leur environnement. Ce que demandent ces catégories sociales, ce n'est finalement pas tant de payer moins d'impôts, mais que la charge de l'impôt soit justement et équitablement répartie.

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur ce ras-le-bol fiscal que le gouvernement français a lancé, en avril 2023, la consultation « En avoir pour mes impôts » invitant les Françaises et Français à donner leur avis sur le niveau d'imposition en France et l'utilisation des impôts. Alors que l'objectif à peine caché du gouvernement était de démontrer que les services publics ne fonctionnaient pas bien et qu'il était nécessaire de les réformer pour faire des économies budgétaires, cette enquête a, au contraire, démontré le fort attachement des Françaises et Français aux services publics. En effet, les postes budgétaires à privilégier selon eux sont la santé pour 65 % des répondants, l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche (47 % des répondant-es), l'environnement (31 % des répondant-es), la sécurité (28 % des répondant-es) et la justice (25 % des répondant-es). Autant de postes qui, à l'exception de la sécurité, ont été délaissés par les pouvoirs publics depuis nombre d'années au motif... d'un manque de recettes publiques.

1. Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État. Enquête sur les contribuables français*, Paris, Seuil, 2018.



classes moyennes<sup>7</sup>. Cette évolution est en contradiction évidente avec l'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, qui stipule que chacune et chacun contribue à hauteur de ses moyens aux dépenses collectives : « Une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. » L'évasion fiscale et la relative impunité dont bénéficient les plus riches qui s'y adonnent créent une atmosphère de triche généralisée dans les classes supérieures et contribue aux inégalités, ainsi qu'à un sentiment d'injustice vis-à-vis de l'impôt. En France, les grandes multinationales paient en moyenne 8 % d'impôt (TotalEnergies échappe même complètement à l'impôt et ne paye pas un centime à l'administration fiscale fran-

çaise), tandis que les petites et moyennes entreprises payent leur juste part d'impôt. Du côté des particuliers, les plus riches sont les principaux bénéficiaires des niches fiscales et pratiquent une optimisation fiscale très poussée qui leur permet de profiter de taux d'imposition similaires voire inférieurs à ceux des classes moyennes et populaires. Dans ce contexte, on constate la montée d'un « ras-le-bol fiscal » dans notre société qui mine le consentement à l'impôt (voir encadré p. 41). Si l'évasion fiscale est un poison, quel est l'antidote ? La première étape pour lutter contre cette pratique délétère consiste à informer sur les pratiques d'évitement de l'impôt. Ces dernières années, une série de scandales ont permis d'informer le grand public sur l'ampleur de ce phénomène.

1. Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*, 2<sup>nd</sup>e édition, Paris, Seuil, 2017.
2. Annette Alstadsæter, Sarah Godar, Panayiotis Nicolaidis et Gabriel Zucman, « Global Taxation Report », Observatoire européen de la fiscalité, octobre 2023.
3. Annette Alstadsæter, Sarah Godar, Panayiotis Nicolaidis et Gabriel Zucman, « Global Tax Evasion Report 2024 », Observatoire européen de la fiscalité, 2024.
4. Ces chiffres sont issus du projet de loi de finances 2024 pour les niches fiscales, du rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale de septembre 2023 et du rapport de la Cour des comptes « Sécurité sociale 2019 » d'octobre 2019 pour les niches sociales.
5. Ce calcul est présenté dans le documentaire de Yannick Kergoat, *La (Très) Grande Évasion* (2022).
6. CAC, « Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France », mai 2014.
7. En France, depuis 2017, différentes mesures ont abouti à l'allègement de l'imposition des plus riches, notamment l'abaissement du taux d'impôt sur les sociétés de 33,3 à 25 %, le remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière et l'introduction d'un prélèvement forfaitaire de 30 % sur les revenus du capital.





*Pendant ce temps-là, Louise est infirmière à Alès...*

















